



LES AILES DE VILAINE



JE PARTICIPE à LA BOURSE aux OISEAUX
Du dimanche 26 Novembre 2023 à SAINT DOLAY

A retourner si possible avant le : 19/11/2023

À Mr Lionel Hochet Tél : 06 81 90 14 38 pour les Oiseaux et
À Mr Baptiste Menandais pour les Volailles Tél : 06 73 69 40 21 ou par Email :
lesaillesdevilaine@gmail.com

Règlement de la Bourse

Article 1 : La réception des oiseaux se fera à partir de **7h30**. Et L'ouverture Au public de **9h00 à 18h00** sans interruption le dimanche.

Article 2 : Aucun oiseau protégé par la convention internationale de 1902 et les lois et décrets en vigueur ne pourront accéder à la manifestation. *Les oiseaux seront bagués*

Article 3 : La bourse est ouverte à tout éleveur, sans distinction de fédération. Vous présenterez un certificat de la **DDPP (D.S.V)** de votre département.

Article 4 : Les cages seront propres et non surchargées, Tout oiseau ne semblant pas être en état de vente sera retiré de la bourse. Sur les cages devra figurer (le nom de l'éleveur – le nom scientifique et commun – l'identification I-Fap – le statuts et le prix).

Article 5 : Un registre des ventes sera tenu par chaque exposant et remis aux LES AILES DE VILAINE à la fin de la journée (un exemplaire vous sera remis à votre arrivée).

Article 6 : Le droit d'inscription est comme suit : *5 € l'emplacement (1,00 m x 0,40 m) pour les oiseaux et 5 € pour les volailles (Si Autorisations acquises). Sur réservation.*

Article 7 : Tous les éleveurs présents doivent être en règle avec la législation française et s'engage à respecter ce règlement sans réserve, toute fraude dûment constatée verra son auteur exclu de la bourse immédiatement et pour les années à venir.

LES AILES DE VILAINE

Ne pourra être tenue responsable des différents ou conflits pouvant survenir à la suite des transactions faites au sein de cette bourse. Elle ne pourra être tenue responsable du non-respect des législations et du règlement en vigueur de la part des éleveurs participant à cette bourse.

NOM	CLUB.....
PRENOM.....	
ADRESSE.....	
.....	TEL :
ADRESSE E-Mail	(importante être contacter par la suite).
Je réserve	Emplacement(s) à 5 € (le mètre) x € (Oiseaux)
.....	Emplacement(s) à 5 € (le mètre) x € (Volailles)

Chèque à l'ordre des Ailes de Vilaine, à joindre avec le coupon de participation, merci.